

Agenda stratégique Langues voisines et Internationalisation dans le Limbourg

1er janvier 2014

*Agenda stratégique
Langues voisines et Internationalisation dans le Limbourg*

1er janvier 2014

Introduction

Le Programme d'action pour le Limbourg méridional ¹ évoque dans le domaine de l'éducation « la nécessité de renforcer le caractère international de l'enseignement dans cette région des Pays-Bas. En formant les élèves pour en faire des citoyens du monde, l'accent étant mis sur le plurilinguisme et l'ouverture d'esprit. Et en offrant un enseignement (professionnel) dans et pour l'Euregio »².

L'un des principaux objectifs du programme d'action Éducation est défini comme étant l'internationalisation de l'enseignement dans le Limbourg. La relation avec Brainport 2020/Limburg Economic Development est ici également bien visible. Pour être compétitif et innovant, le Limbourg a besoin dans une mesure croissante de personnels et d'entrepreneurs qui saisissent leur chance par-delà les frontières nationales. Des connaissances, des compétences, mais surtout une attitude orientée vers l'international sont nécessaires à cette fin. En raison de sa situation géographique particulière, le Limbourg offre aux jeunes des opportunités uniques d'acquérir ces compétences et de devenir de véritables citoyens européens.

L'Agenda stratégique Langues voisines et Internationalisation dans le Limbourg se propose de concrétiser ce besoin. L'objectif général de l'Agenda est de préparer les jeunes limbourgeois de manière optimale à un avenir orienté vers l'international, en tant qu'élèves/étudiants, travailleurs et habitants. Ils seront ainsi mieux en mesure d'identifier et de saisir les opportunités qui se présentent dans leur région, d'y construire leur vie et de participer au développement (eu)régional. Cela contribuera à retenir les talents dans notre région (un point important dans le cadre du déclin démographique). L'encouragement des compétences eurégionales et de la connaissance des langues voisines aura également pour effet de créer une interaction, et renforcera ainsi l'attrait du Limbourg pour les jeunes belges et allemands.

Le programme

L'Agenda stratégique est un document politique qui fournit un cadre ainsi qu'une orientation et des lignes claires pour les entreprises, les établissements (d'enseignement) et les pouvoirs publics dans le Limbourg, dans le but de concrétiser – seul ou en partenariat – l'objectif formulé, à savoir l'internationalisation de l'enseignement dans le Limbourg, l'accent étant mis sur l'Euregio. Les compétences linguistiques, interculturelles et entrepreneuriales sont ici au cœur de l'attention. L'Agenda s'appuie sur les projets existants et couronnés de succès dans la région, mais également sur des projets aux niveaux national et européen. Ces projets montrent clairement que les objectifs de l'Agenda stratégique sont réalisables. L'Agenda est ainsi un instrument de coordination et de pilotage pour la poursuite du développement d'un programme d'internationalisation global de l'enseignement, en étroite coopération avec les entreprises et les pouvoirs publics.

Le partage des connaissances est un élément important de l'Agenda stratégique. Les connaissances existantes sont diffusées de manière plus ciblée vers les partenaires qui en ont besoin à ce moment-là. Ce partage des connaissances est assuré de façon générale par un site Internet central et des bulletins d'information, et de façon spécifique par les partenaires qui s'entraident, notamment à l'aide d'une banque de données.

Dans le cadre de la concrétisation de l'Agenda stratégique, un groupe de responsables issus du monde de l'éducation, des entreprises et des pouvoirs publics a demandé à une équipe composée d'experts de tous les secteurs impliqués

¹ Een koers voor Limburg, Actieprogramma Zuid-Limburg 2012

² Actieprogramma Zuid-Limburg, mai 2012, Programme d'action Éducation

de définir le cadre d'un programme orienté vers l'international, à mener jusqu'en 2020.

L'équipe d'experts a décrit six volets de programme en tant que cadre de futurs développements :

1. volet de programme Instruments
2. volet de programme Mise en œuvre
3. volet de programme Relations externes
4. volet de programme Enseignement et Marché du travail
5. volet de programme Formation et Recherche
6. volet de programme Mobilité

Les différents volets sont développés en principe simultanément, mais au cours des premières années, le comité de pilotage mettra l'accent sur le développement des instruments dans la ligne de développement continue, la formation et l'articulation de la demande dans le volet Enseignement et Marché du travail.

Le processus

La mise en œuvre et l'avancement du programme sont surveillés par un comité de pilotage composé de représentants des dirigeants de tous les secteurs et soutenu par un équipe d'experts³

Le développement de chaque volet de programme est surveillé par un membre du comité de pilotage, soutenu par un expert et des représentants des participants au volet en question. Le comité de pilotage rend compte chaque année des progrès réalisés aux membres du groupe Convention⁴

L'Agenda offre un cadre souple et ouvert. Chaque organisation peut participer en fonction de ses propres besoins et possibilités. Une participation est possible à tout niveau souhaité, il n'y a pas d'obligation d'effectuer un développement jusqu'à un label de qualité spécifique. Cette possibilité existe toutefois pour les organisations ou les participants qui le souhaitent.

Les entreprises et organisations peuvent développer et mettre en œuvre des demandes de projets qui contribuent à la réalisation des objectifs dans chaque volet. Cette approche permet à chaque organisation de définir elle-même ses priorités à partir de sa propre vision stratégique et l'ensemble des développements conduit à la réalisation des objectifs. On a volontairement opté pour des objectifs qui offrent la plus grande marge de manœuvre possible pour la réalisation des besoins, de la culture et des ambitions des demandeurs, dans les cadres de l'Agenda stratégique.

Il est également question d'une fonction de guichet. Ce guichet permet à de nouvelles institutions et entreprises de s'associer au programme. Dans le cadre de la fonction de guichet, le matériel développé au sein de l'Agenda est géré et mis gracieusement à la disposition des organismes participants qui souhaitent l'utiliser. Le site Internet de l'Agenda stratégique joue en l'occurrence un rôle essentiel. La fonction de guichet met les parties demandeuses en relation avec un « buddy », à savoir une partie expérimentée qui aide le demandeur en termes de contenu.

³ Pour une description plus détaillée de l'organisation et de la composition, voir l'annexe organisation et procédures

⁴ Le groupe Convention comprend toutes les organisations qui signent la déclaration d'intention Agenda stratégique Langues voisines et Internationalisation

Volet de programme 1, Instruments

Plusieurs normes développées aux niveaux national et international seront utilisées dans le cadre de l'Agenda stratégique :

- Le Common Framework of European Competences (CFEC) développé au sein du réseau Elos ⁵. Le CFEC formule des compétences linguistiques, interculturelles et entrepreneuriales à différents niveaux, qui sont importantes pour l'orientation internationale des élèves. Il est possible d'élargir le CFEC à l'enseignement primaire et à l'enseignement professionnel. On se rattache dans ce cadre aux descripteurs de Dublin et aux objectifs de Bologne. Les compétences Elos s'insèrent parfaitement dans la stratégie européenne 2020
- Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). En formant les participants selon les niveaux du Cadre de référence, nous pouvons les préparer aux examens de certificats de langues, reconnus dans le monde entier. Les opportunités des jeunes gens de nos régions sur le marché du travail international en seront ainsi améliorées. Un instrument important dans l'enseignement des langues est le principe de langue cible=langue véhiculaire, qui joue en la matière un rôle primordial dans les cadres de l'Agenda stratégique.
- Pour documenter les formations et expériences de stages pertinentes, Europass a été développé au niveau européen. Nous nous rattachons à cet instrument, tout en étant conscients qu'une version adaptée devra être développée notamment pour les élèves de l'enseignement secondaire et MBO (enseignement professionnel moyen) afin d'augmenter sa convivialité pour ces groupes cibles.
- Au sein des centres d'enseignement régionaux (ROC), une base pour une « compétence eurégionale » a été développée. Le comité de pilotage estime que cette base doit être développée plus avant et va s'appuyer sur les compétences Elos VMBO (enseignement professionnel moyen préparatoire). La compétence eurégionale est importante notamment pour les élèves de l'enseignement professionnel moyen préparatoire qui travailleront par la suite en tant que salariés ou entrepreneurs dans les PME de l'Euregio. Une bonne harmonisation entre l'enseignement professionnel moyen préparatoire et l'enseignement professionnel moyen est ici essentielle.

En plus des instruments déjà (partiellement) existants, le comité de pilotage entend développer plusieurs nouveaux outils :

- Le développement d'un portefeuille eurégional documentant l'évolution de l'élève et où les résultats ou niveaux d'aptitude atteints par ce dernier pour les différentes compétences internationales pourront être repris par la suite dans son portefeuille personnel en tant que salarié.
- Le développement d'un cadre qualité pour les élèves/étudiants et les organisations qui en expriment le besoin. La participation à l'Agenda stratégique est volontaire et peut être concrétisée à partir des besoins et ambitions de chacun, mais le comité de pilotage estime également souhaitable de développer un label qualité pour les organisations qui le désirent.

Le développement de tous les instruments susmentionnés requiert la coopération des entreprises et des établissements d'enseignement. Les entreprises formulent en effet pour chaque secteur les compétences orientées vers l'international attendues des salariés, des compétences qui sont traduites par les établissements d'enseignement en filières d'apprentissages adaptées.

⁵ Elos est l'acronyme de « Europa als Leeromgeving Op Scholen » (l'Europe comme environnement d'apprentissage dans les établissements scolaires)

Objectifs concrets du volet de programme Instruments :

- 1. À partir de 2014, les établissements d'enseignement participants aménagent leur enseignement de la langue voisine selon le principe langue cible=langue véhiculaire*
- 2. En 2015, les compétences internationales pour l'enseignement primaire et professionnel auront été décrites dans le prolongement des compétences Elos existant pour l'enseignement secondaire*
- 3. En 2015, une version actualisée de la compétence eurégionale pour l'enseignement professionnel moyen préparatoire et l'enseignement professionnel moyen sera disponible. Cette version aura été conçue dans le cadre d'une coopération entre ces deux types d'enseignement*
- 4. En 2016, un supplément pour Europass aura été développé, qui permettra aux élèves de l'enseignement secondaire et de l'enseignement professionnel moyen de mieux utiliser cet instrument*
- 5. En 2017, un cadre qualité pour les établissements d'enseignement sera prêt au sein de l'Agenda stratégique. En 2018, les premiers établissements recevront le label qualité après une évaluation*
- 6. L'objectif visé est de parvenir en 2018 à ce que 50 % de tous les élèves de l'enseignement professionnel moyen préparatoire des écoles participantes travaillent avec la compétence eurégionale et à ce que 50 % des formations orientées vers l'international des centres d'enseignement régionaux (ROC) travaillent avec la compétence eurégionale ou des matrices de compétences qui lui sont liées*
- 7. En 2018, une première version (d'une partie) d'un portefeuille orienté vers l'international sera prête. Elle décrira le développement des compétences des élèves de l'enseignement primaire jusqu'à l'enseignement professionnel.*
- 8. En 2020, une version définitive de ce portefeuille sera prête.*

Volet de programme 2, Mise en œuvre

La durabilité des résultats est un élément essentiel de l'Agenda stratégique. Nous considérons les projets comme des instruments pour développer des parties de l'Agenda qui seront ensuite reprises dans des programmes réguliers.. Les résultats des projets doivent bénéficier d'une mise en œuvre durable.

Les établissements qui ont obtenu des résultats les mettent en œuvre dans leur propre organisation non seulement de manière durable, mais ils les mettent en outre librement à la disposition d'autres organismes, en conseillant également ces derniers - sur demande - en matière de mise en œuvre.

Cela signifie concrètement que la participation à l'Agenda stratégique et les résultats de cette participation :

- Sont clairement visibles dans le plan de l'établissement scolaire, le plan d'activités et les compétences clés
- Sont soutenus par des trajets de professionnalisation des enseignants
- Sont repris au sein de l'organisation dans le cycle qualité, avec une responsabilité en termes de résultats
- Sont décrit par la direction participante dans des documents stratégiques
- Entraînent une participation active aux réseaux pertinents
- Montrent clairement quels moyens sont disponibles à court et à moyen terme pour le développement et la mise en œuvre durable des résultats

Un défi supplémentaire réside à l'interface des différents maillons de la filière éducative et de la gestion des programmes et activités dans les entreprises. On dispose de peu d'expérience et de

connaissances en ce qui concerne l'harmonisation au sein de la filière éducative, l'enseignement professionnel ayant une certaine expérience dans la gestion de programmes communs avec les entreprises.

Un soutien est requis pour assurer une mise en œuvre fructueuse. Il est fait allusion ici à une fonction de « courtier ». Le courtier fait l'inventaire de la demande d'un établissement et met le demandeur en contact avec un homme de terrain. Cet expert accompagne et conseille l'établissement demandeur lors de la mise en œuvre et du déploiement des résultats au sein de l'établissement en question. Le groupe de développement du volet de programme Mise en œuvre est organisé comme un cercle de connaissances au sein duquel les experts partagent leur savoir et leurs expériences et où ils aménagent les trajets (en cours) de mise en œuvre de concert avec les établissements demandeurs.

Objectifs concrets du volet de programme Mise en œuvre :

- 1. En novembre 2013, une liste de critères est élaborée pour l'évaluation des demandes quant à une mise en œuvre durable. Cette liste peut être utilisée par les octroyeurs de subventions.*
- 2. Le but visé est de faire participer à l'Agenda stratégique, à partir de 2014, chaque année au minimum une direction, cinq établissements d'enseignement et 2 entreprises*
- 3. À partir de 2015, tous les organismes participants auront repris dans leurs documents stratégiques pertinents leur participation et leurs activités au sein de l'Agenda stratégique*
- 4. Tous les organismes participants disposent, dans les deux ans à compter de la signature de la convention, d'un plan de formation pour la professionnalisation des enseignants dans le cadre de l'Agenda stratégique*
- 5. À partir de 2014, un cercle de connaissances « Mise en œuvre » effectue l'accompagnement des établissements demandeurs pour assurer le succès de la mise en œuvre*
- 6. Il est question d'une dissémination des meilleures pratiques en matière de mise en œuvre. À cette fin, on utilise le site Internet de l'Agenda stratégique et un bulletin d'information sur les meilleures pratiques est publié notamment trois fois par an.*
- 7. L'objectif visé est de parvenir en 2017 à ce que 10 % de tous les élèves de l'enseignement primaire, 15 % de tous les élèves du secondaire, 20 % de tous les participants aux formations d'enseignement professionnel moyen orientées vers l'international et 30 % de tous les étudiants des formations d'enseignement professionnel supérieur pertinentes participent à des éléments de l'Agenda stratégique*
- 8. L'objectif visé est de parvenir en 2020 à ce que 20 % de tous les élèves de l'enseignement primaire, 25 % de tous les élèves du secondaire, 50 % de tous les participants aux formations d'enseignement professionnel moyen orientées vers l'international et 60 % de tous les étudiants des formations d'enseignement professionnel supérieur pertinentes participent à des éléments de l'Agenda stratégique*
- 9. À partir de 2014, une augmentation de 100 élèves par an obtenant un certificat reconnu pour l'une des langues voisines sera réalisée au niveau provincial. Nous utilisons en l'occurrence le niveau A1 pour l'enseignement professionnel moyen préparatoire « base » (VMBO-basis), le niveau A2 pour l'enseignement professionnel moyen préparatoire « cadre » (VMBO-kader), B1 pour VMBO-t, B2 pour l'enseignement général secondaire supérieur (HAVO) et C1 pour l'enseignement secondaire pré-universitaire (VWO)*

« Pour la fonction et les tâches, voir l'annexe organisation et procédures

Volet de programme 3, Relations externes et réseaux

L'Agenda stratégique est un agenda limbourgeois destiné principalement aux établissements et entreprises du Limbourg. Il est clair toutefois que la coopération avec des partenaires eurégionaux et (supra)nationaux est d'une importance capitale pour la réalisation des objectifs de l'Agenda. À vrai dire, il est impossible de réaliser ces objectifs sans ces partenaires.

Il est crucial que les partenaires soient informés au bon moment et aux niveaux adéquats, et que l'on recherche des intérêts communs. À cet égard, un rôle essentiel est dévolu aux dirigeants ainsi qu'aux intéressés au niveau opérationnel. Le comité de pilotage se chargera de la coordination de ce volet du programme. En ce qui concerne les demandes de projet au sein de l'Agenda stratégique, un inventaire des partenaires pertinents et la mise en place et le maintien d'un réseau durable feront partie des critères à formuler pour l'évaluation.

Une communication claire sur les personnes, lieux, dates et activités entreprises ainsi qu'une concertation régulière – formelle ou informelle – et des échanges d'informations sur les activités dans le cadre de l'Agenda stratégique sont essentiels. Il ne doit pas en résulter nécessairement une structure de concertation complète, cet objectif pouvant aussi être réalisé en fixant régulièrement l'Agenda stratégique à l'ordre du jour des réunions de concertation existantes. Un autre facteur de succès essentiel réside dans le soutien et l'engagement de chacun. Chaque participant doit être convaincu de l'importance de l'Agenda stratégique pour le développement du Limbourg et vouloir y contribuer dans sa propre perspective.

Nous présentons ici quelques exemples de partenaires externes :

- Städteregion Aachen, Mönchengladbach
- Province et ville de Liège
- Ministères de l'Enseignement, de la Culture et des Sciences, des Affaires étrangères, de l'Intérieur, et de l'Économie
- IHK et Chambre de Commerce
- Universités et écoles supérieures dans la région frontière belge et allemande
- Organisations intermédiaires telles que la Plateforme européenne, Nuffic et CINOP
- SLO
- Goethe Institut, Maison Descartes, Alliance Française, Bruxelles Wallonie International
- Ministerien für Wirtschaft, Arbeit und Bildung NRW
- Bezirksregierungen
- Organisations patronales en Rhénanie du Nord - Westphalie et dans la Communauté wallonne
- Députés européens de la région
- Euregios
- Les écoles avec lesquelles on coopère dans la région frontière

Ce volet de programme doit conduire au final à la constitution d'un réseau bien informé, engagé et durable, dont chacun reconnaît la plus-value et auquel chacun contribue réellement.

Objectifs concrets du volet de programme 3, Relations externes et réseaux

- 1. Le comité de pilotage établit une liste des partenaires et réseaux pertinents à l'aide des objectifs de l'Agenda stratégique. Cette liste sera prête en février 2014*
- 2. Tous les partenaires externes et réseaux (potentiels) recevront en mars 2014 l'Agenda stratégique, un courrier d'accompagnement avec un argumentaire et une invitation à participer aux activités déployées dans le cadre de l'Agenda stratégique*
- 3. Dans le format pour les demandes de projet dans le cadre de l'Agenda stratégique, un critère sera repris concernant les partenaires pertinents, l'organisation et le maintien d'une coopération durable*
- 4. Le comité de pilotage proposera pour le 1-8-2014 une liste des organes de concertation administratifs qui sont pertinents pour l'Agenda stratégique. Les présidents des organes en question recevront ensuite une demande les priant de fixer régulièrement l'Agenda à l'ordre du jour de leurs réunions et de faire part des résultats pertinents de la concertation au comité de pilotage*
- 5. En 2015, tous les partenaires externes et réseaux pertinents à ce moment-là connaîtront le contexte et le fonctionnement de l'Agenda stratégique, et tous les responsables pertinents sauront quel est leur rôle dans la réalisation de l'Agenda*
- 6. Le comité de pilotage formule une mission pour un plan de communication, en concertation avec la Province du Limbourg. La mise en œuvre du plan de communication peut être associée à la fonction de guichet*

Volet de programme 4, Adaptation de l'enseignement aux besoins du marché du travail.

L'Atlas des opportunités pour le Limbourg méridional (*Atlas van Kansen voor Zuid-Limburg*) conclut que « Si les quatre régions frontalières parviennent à intégrer leurs marchés du travail grâce à la coopération transfrontalière, le nombre d'emplois disponibles augmente pour les habitants de ces quatre régions. Cela représente 740 000 emplois pour le Limbourg méridional ». Un peu plus loin, « Si les obstacles frontaliers pouvaient être totalement levés, les régions bénéficieraient même d'un attrait supérieur à la moyenne pour les ménages qui déménagent en raison de l'augmentation des opportunités professionnelles. Cela ferait naître une région internationale à la vitalité économique durable »⁷.

Plusieurs facteurs forment encore actuellement des obstacles frontaliers. Outre les différences au niveau juridique, des cotisations (sociales) et des impôts, l'Atlas cite également une faible maîtrise de la langue voisine, les connaissances réduites des aspects interculturels ainsi que la méconnaissance des opportunités sur le marché du travail de l'autre côté de la frontière. L'Agenda stratégique se focalise notamment sur ces trois derniers aspects.

En décrivant les compétences linguistiques, interculturelles et entrepreneuriales dans une matrice unique pour toute la filière éducative, le secteur de l'enseignement assure un développement logique et cohérent des résultats d'apprentissage orientés vers l'international des élèves. La coopération avec les entreprises est en l'occurrence importante pour savoir pour quels métiers les élèves et étudiants doivent être formés. Cela s'applique aux indicateurs de comportements tant génériques que professionnels.

L'enseignement professionnel dispose déjà d'une grande expérience en matière de coopération avec les entreprises. Dans sa vision stratégique Internationalisation, Zuyd indique que « en raison de la situation centrale de Zuyd au cœur de l'Europe, dans l'Euregio Meuse-Rhin et à proximité des frontières avec la Belgique et l'Allemagne, le concept d'internationalisation

⁷ Atlas van kansen voor Zuid-Limburg, Tongeren, Luik en Aken, Ponds, Van Woerkens en Marlet, Utrecht 2013 (version française : Atlas des opportunités pour le Limbourg méridional, Tongres, Liège et Aix-la-Chapelle, Van Woerkens et Marlet, Utrecht 2013)

acquiert une dimension spéciale »⁸. Dans le document stratégique « *Onze visie op onderwijs* »⁹ (Notre vision sur l'enseignement), Zuyd affirme : « de nos jours, les professionnels exécutent leur travail dans un contexte international. Les formations de l'école supérieure Zuyd Hogeschool reconnaissent l'importance d'une réflexion et d'une action qui dépassent les frontières. Les qualifications finales représentent donc le fonctionnement d'un professionnel dans le contexte international ».

Lors de l'inventaire de ces résultats d'apprentissage orientés vers l'international, on attache une grande importance à la coopération de l'enseignement professionnel et des entreprises. Ces résultats d'apprentissage professionnels devront être transposés en résultats d'apprentissage plus génériques pour l'enseignement secondaire et primaire, en adaptant – le cas échéant – la matrice de compétences du secondaire sous la forme du CFEC.

La méconnaissance du marché du travail dans les régions frontières a plusieurs causes. Notre réflexion sur les formations est fortement orientée sur la situation nationale – la législation, le financement et les objectifs nous y obligeant – et l'orientation professionnelle est elle aussi fortement axée sur notre infrastructure éducative nationale. Notre système de transfert des connaissances entraîne en outre une attitude consumériste chez les apprenants, alors qu'en nous basant sur le principe consistant à identifier et saisir les opportunités nous attendons plutôt une attitude entrepreneuriale de la part de nos élèves/étudiants. Si nous voulons atteindre ce résultat, nous devons inculquer cette attitude entrepreneuriale à un stade précoce aux élèves. Cela signifie que nous devons leur faire faire connaissance rapidement des aspects linguistiques et interculturels en jeu, mais également et surtout des possibilités de formation et de travail à l'échelle de l'Euregio. Il en résultera une prise de conscience qui permettra de faire des choix fondés. Cette prise de conscience est l'aspect suivant à considérer, et dans ce cadre une coopération durable et de qualité est essentielle entre le secteur de l'éducation et le monde des entreprises.

Plusieurs initiatives prometteuses ont déjà été développées – par exemple la formation transfrontalière de la Chambre de Commerce, Intercom, Linguacluster, SLIDE de SVO|PL, Future proof for cure and care (centres d'enseignement régionaux et Zuyd) – qui ont fourni de nombreux résultats. Le volet de programme 4 vise à relier et à optimiser les résultats de ces initiatives, en partant de la demande issue des entreprises et en coopération avec ces dernières.

Un quatrième aspect qui intervient dans l'adaptation de l'enseignement aux besoins du marché du travail est qu'en explicitant les compétences internationales des (futurs) travailleurs, on précise mieux quelles sont les compétences qui manquent actuellement aux salariés pour mettre à profit les opportunités de l'autre côté de la frontière. Dans ce domaine également, une mise en relation du secteur éducatif et des entreprises est évidente.

Objectifs concrets du volet de programme 4, Adaptation de l'enseignement aux besoins du marché du travail

- 1. À la fin 2014, les compétences professionnelles et génériques orientées vers l'international ainsi que les niveaux souhaités pour les secteurs de pointe au sein de l'organisation Limburg Economic Development (LED) auront été décrits*
- 2. En 2016, les compétences professionnelles et génériques orientées vers l'international ainsi que les niveaux souhaités pour tous les secteurs auront été décrits*
- 3. À la fin 2014, toutes les initiatives fructueuses actuelles dans la coopération entre le secteur de l'enseignement et le marché du travail auront été inventoriées, et les situations réelles et souhaitées pour l'optimisation de l'adaptation enseignement-marché du travail auront été décrites*

⁸ Startdocument visie internationalisering Zuyd 2012-2015 (Document initial Vision sur l'internationalisation de Zuyd 2012-2015)

⁹ *Onze visie op onderwijs*, Paul Reijns, Zuyd, februari 2012 (Notre vision sur l'enseignement, Paul Reijns, Zuyd, février 2012)

4. En 2015, les résultats d'apprentissage orientés vers l'international pour les secteurs de pointe auront été traduits en résultats d'apprentissage génériques pour les élèves des écoles primaires et secondaires

5. En 2016, les résultats d'apprentissage orientés vers l'international pour tous les secteurs auront été traduits en résultats d'apprentissage génériques pour les élèves des écoles primaires et secondaires

6. En 2016, 7 écoles d'enseignement professionnel moyen préparatoire du Limbourg offriront des programmes pour une orientation professionnelle et des études eurégionales, et au moins 10 % des élèves de ces formations participeront à un stage de découverte ou professionnel dans l'Euregio

7. Le but visé est d'obtenir en 2020 que 50 % de toutes les écoles d'enseignement professionnel moyen préparatoire offrent des programmes pour une orientation professionnelle et des études eurégionales, et que 20 % au minimum des élèves de ces formations participent à un stage de découverte ou professionnel dans l'Euregio. Tous les élèves participants utilisent alors le complément à l'Europass et une harmonisation a été réalisée entre les différents secteurs et les établissements de formation en termes de programme et d'organisation

8. En 2017, 10 % au moins de tous les étudiants dans l'enseignement professionnel moyen, et en 2020 20 % d'entre eux au minimum, suivent une orientation professionnelle ou des études eurégionales et réalisent, dans le cadre de la qualification complémentaire « compétence eurégionale », une partie de leur formation pratique habituelle (stage) de 6 semaines au minimum dans une entreprise ou un organisme de l'Euregio.

9. En 2020, 25 % au minimum de tous les élèves de l'enseignement professionnel moyen utilisent activement la mobilité transfrontalière (échanges, stage (partiel), projet international, expérience ECVET, partenariat, y compris l'Euregio)

10. En 2017, 20 % des étudiants des écoles professionnelles supérieures utilisent activement la mobilité transfrontalière (études, stage ou projets à l'étranger, y compris l'Euregio)

Volet de programme 5, Professionnalisation et Recherche

La réalisation des objectifs de l'Agenda stratégique et le maintien dans le temps des résultats nécessitent de disposer à l'heure actuelle et à l'avenir d'enseignants bien formés, qui accompagnent soigneusement les élèves et étudiants dans le développement de leurs compétences internationales. Des trajets de professionnalisation sont par conséquent développés dans différents domaines :

- Les étudiants de l'école normale d'instituteurs peuvent participer au « minor » internationalisation ou à des études ou un stage à l'étranger au lieu de suivre des études ou un stage à la *Nieuwste Pabo* (la toute nouvelle école normale). La valeur ajoutée s'exprime dans plusieurs domaines. Le développement le plus significatif après des études ou un stage à l'étranger est enregistré sur le plan personnel. L'étudiant est devenu plus autonome, plus souple, et il a une meilleure idée de ses possibilités. Les étudiants indiquent eux-mêmes s'être développés sur le plan interpersonnel (SBL). Enfin, nous attendons des étudiants ayant une expérience internationale qu'ils soient davantage ouverts sur le monde et mieux en mesure de gérer les différences culturelles.

- Pour les enseignants déjà en fonction, une offre de professionnalisation orientée sur les langues française et allemande ainsi que sur les compétences entrepreneuriales et interculturelles sera mise en place.

- Les programmes à développer pourront conduire à la certification des enseignants, ce qui permettra d'encourager leur professionnalisation en relation avec l'orientation internationale.

De manière générale, l'offre en matière de professionnalisation est établie en concertation avec des écoles expérimentées. Ces dernières savent quelles sont les compétences nécessaires aux enseignants pour aménager un enseignement fructueux orienté vers l'international. Les formations ont en outre un caractère très pratique et les modules sont testés au préalable dans des écoles expérimentées. Les stages au sein des programmes internationaux ont lieu autant que possible dans les écoles associées à l'Agenda stratégique. Il convient d'examiner si la participation aux programmes « Plus » (pour les personnes douées) en combinaison avec un programme de l'établissement de formation des enseignants peut conduire à l'obtention d'un diplôme d'enseignement pour la langue allemande ou française. Plusieurs modules seront développés autour de la transition entre l'enseignement primaire et secondaire et l'enseignement secondaire et professionnel.

L'Agenda stratégique se caractérise par sa longue durée et ses ambitions élevées. Le comité de pilotage tient donc à mesurer dans l'intervalle et de manière régulière les résultats des efforts et projets en cours. On obtient ainsi suffisamment d'informations sur leur progression et leur faisabilité, et cela permet de communiquer clairement en consultant la base sur les effets de l'Agenda stratégique et la pertinence de l'utilisation des moyens.

Le comité de pilotage souhaite confier la tâche de recherche aux différents lectorats d'enseignement de Zuyd. Ils conseilleront notamment le comité de pilotage en fonction des résultats de leurs recherches, à propos des adaptations éventuelles du programme. Citons comme domaines de recherche possibles le développement des compétences internationales chez les élèves, l'amélioration de la poursuite de la formation au sein de la filière éducative, les effets sur le développement des talents, les effets sur les compétences internationales des étudiants qui terminent leurs études dans l'enseignement professionnel moyen et supérieur. On répondra ainsi à la question de savoir si nous réussissons réellement, au moyen de l'Agenda stratégique, à mieux doter nos jeunes des compétences requises sur un marché du travail qui s'internationalise.

Un autre domaine de recherche, où la province joue notamment un rôle, concerne l'étude des effets sur le marché du travail et les revenus. Dans cette étude, nous mesurons si l'approche et les objectifs visés dans l'Agenda stratégique améliorent effectivement la position des jeunes sur le marché du travail international, si la mobilité dans l'Euregio augmente et si les entreprises limbourgeoises génèrent réellement un chiffre d'affaires plus élevé dans l'Euregio à la suite de la mise en place de l'Agenda stratégique.

Objectifs concrets du volet de programme Professionnalisation et Recherche

- 1. En 2015, un minor Internationalisation inspiré de l'Agenda stratégique sera repris dans le programme de la « Nieuwste Pabo » (la toute nouvelle école normale)*
- 2. En 2016, un minor Internationalisation inspiré de l'Agenda stratégique sera repris dans le programme de la formation des enseignants*
- 3. En 2016, un programme « Plus » inspiré de l'Agenda stratégique sera repris dans le programme de la « Nieuwste Pabo » (la toute nouvelle école normale)*
- 4. À partir de 2016, 40 % de tous les étudiants de l'école normale participeront au minor Internationalisation et ils auront tous une place de stage dans l'une des écoles qui participent à l'Agenda stratégique*

5. En 2014, 2015 et 2016, un module inspiré de l'Agenda stratégique et destiné aux enseignants déjà en fonction sera fourni chaque année
6. En 2017, un programme de formation de deux jours sera organisé dans le cadre de la transition enseignement primaire – enseignement secondaire
7. En 2018, un programme de formation de deux jours sera organisé dans le cadre de la transition enseignement secondaire – enseignement professionnel
8. En 2014, une liste des facteurs de succès déterminants sera établie avec les indicateurs et résultats afférents pour l'Agenda stratégique. Des travaux de recherche seront développés, la mesure de référence étant réalisée auprès de tous les établissements participant.
9. En 2015, un instrument permettant de mesurer les compétences interculturelles sera mis à disposition par le lectorat International Relationship Management de Zuyd. Cet instrument pourra être utilisé pour l'enseignement professionnel supérieur, l'enseignement professionnel moyen, l'enseignement secondaire et les entreprises.
10. Pendant toute la durée du projet, le groupe de recherche assure le suivi de la progression et établit un rapport annuel avec ses considérations et conclusions pour le comité de pilotage.
11. Le comité de pilotage reprend chaque année les résultats concernant la progression du projet dans son rapport aux membres du groupe Convention

Volet de programme 6, Mobilité

L'Agenda stratégique a pour but de doter les jeunes limbourgeois des compétences nécessaires pour évoluer dans un contexte international. Il doit en résulter au final une augmentation de la mobilité transfrontalière. Pour concrétiser cet objectif, nous souhaitons faire découvrir aux jeunes, dès leur jeune âge, les différentes formes de mobilité existantes. Les volets de programme précédents doivent tous conduire au final à conférer au volet 6 un rôle de vitrine témoignant de la richesse des résultats obtenus.

La mobilité au sens où nous l'entendons comporte toutes les activités qui permettent à un élève/étudiant de développer des compétences dans un contexte international. Notre définition dépasse donc le cadre des échanges traditionnels. Les échanges virtuels, le stage, les sorties au théâtre en commun, mais également les expériences propres les samedis à Aix-la-Chapelle ou à Liège où l'élève ou l'étudiant peut démontrer un effet d'apprentissage, sont tous pris en compte. Ce qui importe en effet, ce sont les résultats, le chemin y conduisant n'étant qu'un instrument. La mobilité s'applique aussi aux enseignants : le fait d'acquérir de l'expérience (qu'elle soit de courte ou de longue durée) dans une école de l'autre côté de la frontière permet à l'enseignant de fonctionner de manière optimale dans le cadre de l'Agenda stratégique. La venue d'enseignants des pays voisins dans les écoles limbourgeoises est elle aussi une plus-value (certainement dans l'enseignement primaire et secondaire où cela est encore peu fréquent).

Objectifs concrets du volet de programme 6, mobilité

1. Tous les élèves des écoles primaires associées participent au minimum à trois activités internationales, dont une au moins porte sur un échange physique avec une école dans le pays voisin, et une au moins a un caractère interculturel
2. Tous les élèves des écoles secondaires associées participent au minimum à une activité internationale dans la région frontière chaque année.

3. *En 2016, 7 écoles d'enseignement professionnel moyen préparatoire du Limbourg offriront des programmes pour une orientation professionnelle et des études eurégionales, et au moins 10 % des élèves de ces formations participeront à un stage de découverte ou professionnel dans l'Euregio*
4. *En 2020, 50 % de toutes les écoles d'enseignement professionnel moyen préparatoire offriront des programmes pour une orientation professionnelle et des études eurégionales, et au moins 20 % des élèves de ces formations participeront à un stage de découverte ou professionnel dans l'Euregio. Tous les élèves participants utiliseront alors le complément à l'Europass*
5. *En 2017, 20 % des étudiants des écoles professionnelles supérieures utilisent activement la mobilité transfrontalière (études, stage ou projets à l'étranger, y compris l'Euregio)*
6. *Nous favorisons la hausse des inscriptions des élèves limbourgeois dans les écoles supérieures et universités de l'Euregio dans les orientations que n'offre pas le Limbourg. Le nombre d'inscriptions augmentera annuellement jusqu'en 2020.*

[La convention Agenda stratégique Langues voisines et Internationalisation](#)

Les organisations concernées peuvent participer à l'Agenda stratégique en signant la déclaration d'intention Agenda stratégique Langues voisines et Internationalisation dans le Limbourg. Pour tout détail, nous vous renvoyons ici à la Déclaration d'intention jointe et à l'annexe portant sur l'organisation et les procédures.